



Les Hôpitaux
Universitaires
de STRASBOURG



Agence de la
Biomédecine

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 22 juin 2022

Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe **et de reconnaissance aux donneurs** : les HUS se mobilisent avec et pour les patients

A cette occasion, l'équipe de Coordination Hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus du CHU organise une journée de sensibilisation et propose d'échanger le **mercredi 22 juin à partir de 10h** dans le hall de l'**UGC Ciné Cité** à Strasbourg autour d'un stand dédié aux questions que l'on se pose.

Ce même jour, une séance spéciale du film « Réparer les vivants » de Katell Quillévéré est programmée à **19h45** et sera suivie d'un **échange avec médecins, greffés et parents de donneurs**.

La greffe d'organes et de tissus permet de retrouver une vie normale

La greffe d'organes est un acte médical de la dernière chance. Elle est envisagée quand l'état du malade se dégrade et que seul le remplacement d'un ou des organes défaillants par un organe sain peut permettre l'amélioration. De nombreuses maladies peuvent conduire à une greffe (insuffisance rénale terminale, malformation ou maladie cardiaque, maladie du foie, mucoviscidose...). Chaque année, en France, près de 6000 greffes d'organes sont réalisées. Du nouveau-né à a personne de plus de 70 ans, tous les âges sont concernés.

Une activité maintenue mais fragilisée par la crise sanitaire

En 2019, l'activité du prélèvement et de la greffe avait connu une hausse encourageante suivie d'une baisse de -25% en 2020 avec les restrictions imposées par le Covid-19. Grâce à la forte mobilisation des professionnels de santé et à leur capacité d'adaptation, l'activité est repartie à la hausse en 2021, avec 5 276 greffes réalisées.

Le prélèvement et la greffe d'organes et de tissus constituent, en vertu d'une disposition législative expresse du code de santé publique, une « **priorité nationale** ». Cette nouvelle édition de la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe s'inscrit dans les recommandations émises dans le cadre du nouveau plan ministériel, publié en mars dernier pour donner une impulsion forte et durable à cette activité.

CONTACT PRESSE

Hélène BRAEUNER

03 88 11 64 12

presse@chru-strasbourg.fr

Tous donneurs, tous receveurs

Nous sommes tous donneurs présumés d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant notre refus de donner (soit en informant ses proches, soit en s'inscrivant sur le registre national des refus).

Si les récentes campagnes de communication ont permis de faire progresser significativement la connaissance de la loi (5 ans après son adoption, 31 % des Français déclarent être bien informés sur ce don), le travail de mobilisation et de pédagogie reste une priorité pour les établissements de santé. Ils peuvent s'appuyer sur la campagne créée par L'Agence de la biomédecine, ***Dons d'organes, un lien qui nous unit tous***, pour faire évoluer les comportements et permettre d'aborder mieux le sujet du don d'organes.

En parler avec sa famille, poser des questions aux médecins, aux greffés et aux parents de donneurs

Cette journée doit permettre de **parler du don en famille pour faciliter l'échange avec les équipes de coordination hospitalière** : dire de son vivant ce que l'on souhaite concernant le don d'organes permet de ne pas ajouter un questionnement difficile pour les proches à la souffrance causée par le deuil.

Cette journée du 22 juin est aussi **un moment important d'hommage et de reconnaissance aux donneurs ainsi qu'à leurs proches**. Ces hommes et femmes qui, par leur don, ont pu sauver des patients en attente de greffes. En France, plus de 66 000 personnes vivent grâce à un organe greffé.

A l'issue de la projection du film « réparer les vivants »*, les spectateurs pourront échanger dans la salle avec :

- Pr Philippe WOLF, **coordinateur** des activités de **prélèvement et de** transplantations aux Hôpitaux universitaires de Strasbourg
- Dr Eric EPAILLY, cardiologue, **en charge** des greffes cardiaques aux HUS
- Mr FEHR , représentant de France ADOT (fédération des Associations pour le don d'organes et de tissus humains)
- Mr NEMBER, greffé hépatique et représentant de TRANSHEPATE Grand Est
- Mr KIEFFER, papa d'une donneuse
- Mme STRAUCH , greffée bi-pulmonaire
- Mme PARMENTIER, maman d'un donneur

* Séance à 6 €



A PROPOS DES HÔPITAUX UNIVERSITAIRES
DE STRASBOURG (HUS) :
**EXIGENCE ET INNOVATION
AU SERVICE DU PATIENT**

Premier employeur d'Alsace, les HUS sont composés de cinq établissements. Ils assurent une mission de soin mais également de recherche et d'enseignement. Leur spécificité de Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) leur permet d'assurer aussi bien des soins courants à la population de Strasbourg et de ses environs, que de prendre en charge des patients aux maladies complexes ou rares issus de secteurs géographiques plus éloignés.

Les HUS en 2020, ce sont :

- ▶ **800 000** consultations
- ▶ **214** greffes
- ▶ **5 723** Accouchements
- ▶ **11 953** personnels, dont **3 003** médecins
- ▶ **1 233** professionnels formés dans les **7** écoles et instituts